

CONSEIL MUNICIPAL : ORDRE DU JOUR

Le septième conseil municipal de l'année 2019 se tiendra le lundi 21 octobre 2019 en Mairie à partir de 18h30.

Nous vous rappelons que toutes les séances du conseil municipal sont publiques et que vous pouvez y assister.

A l'ordre du jour de lundi prochain : 8 rapports.

FINANCES

1. Acquisition d'un local sis ZAC de Malère - Avenue Jean Serres, cadastré section AA n°82, appartenant à la SAS Informatique Développement Micro.
2. Garanties d'emprunts sollicitées par le bailleur social Ciliopée Habitat pour les projets de constructions de logements et signature de conventions tripartites avec l'Agglomération d'Agen : Résidence du Planol (croix de Lagraule et Impasse des Lys).
3. Délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire : information aux Conseillers Municipaux.
4. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association du COP Basket de Pont-du-Casse, pour l'acquisition de deux panneaux d'entraînement.
5. Groupement de commande proposé par le Conseil Départemental de Lot-et-Garonne pour l'accès aux ressources numériques de la Médiathèque départementale : signature de la convention constitutive du groupement.

AMENAGEMENT

6. ZAC de Carla Bas :
 - Approbation du dossier de création de la ZAC.
 - Demande de garantie d'emprunt formulée par la SEM47 auprès de la collectivité.
7. Avis de la commune de Pont-du-Casse sur la demande d'enregistrement présentée par le Groupement de coopération sanitaire des Services Inter-hospitaliers de Lot-et-Garonne concernant l'installation d'une blanchisserie sur la commune de Pont-du-Casse (Candélie).

ENVIRONNEMENT

8. Renouvellement du dispositif de téléalerte de la population pour prévenir de tous événements à risques.

INFORMATIONS DIVERSES

QUESTIONS DIVERSES.